



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Publication de la liste des ASA dans la fonction publique

Question écrite n° 39111

Texte de la question

Mme Carole Grandjean appelle l'attention de Mme la ministre de la transformation et de la fonction publiques sur la publication de la liste des autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité et à l'occasion de certains événements familiaux. L'article 45 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique entend harmoniser les autorisations d'absence pour raisons familiales en prévoyant, pour les fonctionnaires en activité, des autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité et à l'occasion de certains événements familiaux. Ce même article renvoie à une publication par le pouvoir réglementaire de la liste des conditions d'octroi de ces autorisations d'absence et celles qui sont accordées de droit. Ce décret n'a pas été publié à ce jour. Elle lui demande si le Gouvernement va publier ce décret établissant la liste des autorisations spéciales d'absence liées à la parentalité et à l'occasion de certains événements familiaux.

Données clés

Auteur : [Mme Carole Grandjean](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39111

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : [Transformation et fonction publiques](#)

Ministère attributaire : [Transformation et fonction publiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 mai 2021](#), page 4330

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)